www.histoire.presse.fr

L'Histoire

L'Histoire

DOSSIER **La Rome de César**

la vraie nature de la République romaine

le génocide des Arméniens

Archives inédites

La décision de déportation | *Le témoignage des victimes* | *La Turquie face à son passé*

MENSUEL DOM/S 7€ TOM/S 900 XPF TOM/A 1550 XPF BEL 7€ LUX 7€ ALL 7,40€ ESP 7€ GR 7€ ITA 7€ MAY 8,50€ PORT. CONT 7€ CAN 8,95 SCAN CH 12 FS MAR 57 DH TUN 6,5 TND ISSN 0822411

T 01842 - 341 - F: 6,00 €

l'Histoire
www.histoire.presse
REVUE MENSUELLE CRÉÉE EN 1978,
ÉDITÉE PAR SOPHIA PUBLICATIONS
74, AVENUE DU MAINE,
75014 PARIS, TÉL. : 01 44 10 10 10
Directeur de la publication
Philippe Clerget
Assistante de direction : Christie Mazataud (13 74)
Abonnements
Tarif France : 1 an, 11 n^{os} : 59 €
1 an, 11 n^{os} + 4 n^{os} Collections de L'Histoire : 79,50 €
Tarif international : nous contacter
Écrire à : Service abonnements L'Histoire,
22, rue René Boulanger, 75472 Paris Cedex 10
Tél. France : 01 55 56 71 19
Tél. depuis l'étranger : 00 33 1 55 56 71 19
Courriel : abo.histoire@groupe-gli.com
Belgique : Edigroup Belgique
Tél. : 0032 70 233 304
Suisse : Edigroup SA
Tél. : 0041 22 860 84 01
Achat de revues et écrins
L'Histoire, 24, chemin Latéral, 45390 Puiseaux
Tél. : 02 38 33 42 88
Rédaction, documentation, réalisation
Tél. : 01 44 10 10 10. Fax : 01 44 10 54 47
Courriel rédaction : courrier@histoire.presse.fr
Directrice de la rédaction - rédactrice en chef
Valérie Hannin (54 31)
Conseillers de la direction
Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney
Rédactrice en chef adjointe responsable des Collections
Séverine Nikel (54 32)
Rédactrice en chef adjointe
Héloïse Kolebka (54 34)
Secrétaire générale de la rédaction
Cécile Rey (54 33)
Assistante : Stéphanie Ursulet (54 12)
Rédaction
Juliette Rigondet (54 35), Géraldine Soudri (54 43),
Olivier Thomas (site internet) (54 37)
Responsable des partenariats et des relations extérieures
Carole Rouaud (54 57)
Comité de rédaction
Pierre Assouline, Jacques Berlioz, Patrick Boucheron,
Bruno Cabanes, Pierre Chuvin, Joël Cornette,
François Dufay, Jean-Noël Jeanneney,
Philippe Joutard, François Lebrun, Pap Ndiaye,
Olivier Postel-Vinay, Didier Pourquery,
Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Laurent Theis,
Olivier Wieviorka, Michel Winock
Correspondants
Claude Aziza, Antoine de Baecque, Jean-Louis Biget,
Catherine Brice, Françoise Briquel-Chatonnet,
Philippe Burrin, Jacques Chiffoleau, Alain Dieckhoff,
Jean-Luc Domenach, Hervé Duchêne, Olivier Faron,
Édouard Husson, Gilles Kepel, Marc Lazar,
Jacques Marseille, Gabriel Martinez-Gros,
Marie-Anne Matard-Bonucci, Nicolas Offenstadt,
Pascal Ory, Anthony Rowley, Philippe Salvadori,
Pierre-François Souyri, Catherine Virlouvet,
Nicolas Werth, Annette Wieviorka
Directrice artistique
Marie Toulouze (54 39)
Directrice artistique adjointe
Catherine Auclaire (54 40)
Premier secrétaire de rédaction
Raymond Lévêque (54 41)
Documentation-rédaction
Sophie Marcus-Antier (54 36)
A collaboré à ce numéro
Laureen Bouyssou
Directeur administratif et financier
Dounia Ammor
Responsable de fabrication
Christophe Perrusson (13 78)
Directrice commerciale et marketing
Virginie Marliac (54 49)
Marketing direct et abonnements
Directrice : Virginie Marliac (54 49)
Chargée du marketing direct : Estelle Castillo (54 51)
Responsable de la gestion : Isabelle Parez (13 60)
Responsable diffusion :
Évelyne Miont (13 80)
Ventes messageries : VIP Diffusion Presse,
Frédéric Vinot (N° Vert 08 00 51 49 74)
Diffusion librairies DIF'POP'
Tél. : 01 40 24 21 31 - Fax : 01 40 24 15 88
Publicité
LE POINT COMMUNICATION - 01 44 10 10 10
Publicité commerciale
Directeur de la publicité :
Raphaël Fitoussi (12 12)
Assistante et secteur culture :
Françoise Hullot (12 13)
Publicité littéraire
Directrice de clientèle :
Mathilde Ganther-Bassetti (13 31)

La vérité en marche

Environ 30 000 Turcs ont signé à ce jour une pétition *via* Internet, qui est une demande de pardon aux Arméniens. Cette initiative de quatre intellectuels, Cengiz Aktar, Ali Bayramoglu, Ahmet Insel et Baskin Oran, rend de plus en plus intenable l'occultation du génocide arménien de 1915 par les autorités turques. Même si le tabou n'est pas encore officiellement levé, la démarche pétitionnaire est un événement. Il s'agit d'un véritable appel à la conscience publique : aucune démocratie ne peut vivre sans affronter ouvertement son histoire. Cet éveil collectif est le résultat en partie des pressions internationales, mais aussi du travail des historiens, des chercheurs turcs qui ont su braver l'interdit nationaliste. A l'automne dernier, la publication en France de l'ouvrage de Taner Akçam *Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque* a fait grand bruit. A l'approche du 24 avril, jour anniversaire de la rafle de plusieurs centaines de notables arméniens d'Istanbul, date de commémoration et de deuil pour les Arméniens, nous avons choisi de publier un autre historien turc, Fuat Dündar. Après avoir soutenu à l'EHESS, à Paris, une thèse sur ce sujet, il enseigne à l'université du Michigan. La froideur de sa démonstration rend les conclusions d'autant plus accablantes.

L'intérêt et la nouveauté de sa démarche tiennent d'abord à sa méthode de travail qui est celle de la démographie historique. A l'origine de la « Grande Catastrophe », pour reprendre l'expression utilisée par les Arméniens, il y a eu la volonté politique des Jeunes-Turcs, au pouvoir depuis 1913, de « turciser » leur pays. A cette fin, tout était bon. Y compris cette gigantesque opération d'« ingénierie ethnique », qui consistait à diluer les minorités arménienne, mais aussi bulgare ou grecque dans la population de l'empire en fixant des quotas par province censés permettre leur assimilation à la nation turque. Dans cette affaire, l'auteur cible la lourde responsabilité du ministre de l'Intérieur ottoman Talat Pacha, grand organisateur d'une carte de la Turquie nouvelle qui portait en elle tous les crimes. Des documents inédits, notamment des télégrammes codés envoyés par Talat Pacha (et dont nous publions ici des extraits), permettent de suivre quasiment au jour le jour les décisions de déportation, et d'établir de façon un peu plus serrée quelle fut dans cette tragédie la part prise par le gouvernement jeune-turc, par les gouverneurs de province et, surtout, par la sinistre Organisation spéciale, qui, sur place, perpétra les massacres de masse.

Cette histoire du génocide arménien est encore en chantier. Des archives restent à ouvrir ou à découvrir. Mais les recherches s'intensifient, le scénario se précise, les points de vue se rapprochent, « la vérité est en marche ».

Notre dossier mensuel traite d'un sujet plus apaisé, mais pas forcément moins controversé, celui de la République romaine, et de son évolution, jusqu'à l'avènement et l'assassinat de César. Le débat a rebondi récemment lorsqu'un auteur anglais a voulu y voir les véritables caractères de la démocratie. De façon plus classique, nos auteurs concluent à une république oligarchique, mais où rien ne pouvait se faire sans l'assentiment des citoyens. Aux antipodes de nos régimes contemporains ? Voire !

L'Histoire

Historien turc travaillant aujourd'hui aux États-Unis, Fuat Dündar nous aide à comprendre comment a été décidée et exécutée la déportation des Arméniens en 1915. Conduisant au massacre.

Génocide arménien : le scénario

Entretien avec **Fuat Dündar**

LONDRES, IMPERIAL WAR MUSEUM ; COLLECTION DAGLI ORTI

DR

L'AUTEUR
Après avoir soutenu en 2006 sa thèse d'histoire à l'EHESS, « L'ingénierie ethnique du Comité Union et Progrès et la turcisation de l'Anatolie (1913-1918) », Fuat Dündar enseigne à l'université du Michigan. Il a notamment publié en turc « La politique d'installation des musulmans menée par le Comité Union et Progrès » (Istanbul, Iletisim yayinlari, 2001) et « Le Chiffre de la Turquie moderne. Ingénierie ethnique du Comité Union et Progrès » (Iletisim yayinlari, 2008). Il va publier aux États-Unis un ouvrage intitulé *Le Crime des chiffres. Le rôle de la statistique dans la question arménienne, 1878-1918.*

L'Histoire : Pour comprendre la tragédie qui s'est nouée en 1915, il faut comprendre la situation de l'Empire ottoman, « l'homme malade de l'Europe », à la veille de la Première Guerre mondiale.

Fuat Dündar : L'Empire ottoman est en plein reflux. La guerre balkanique d'octobre-décembre 1912 menée contre la Serbie, la Bulgarie, la Grèce et le Monténégro conduit à la perte presque totale des territoires européens de l'empire. Il est intéressant de noter que les Jeunes-Turcs revenus au pouvoir en janvier 1913 n'ont jamais essayé de récupérer ces territoires (sauf Andrinople, actuelle Edirne). Les Jeunes-Turcs font donc preuve de réalisme en décidant de se replier en Anatolie.

L'H. : Qui sont ces Jeunes-Turcs qui arrivent au pouvoir en 1913 ? Quelle idéologie les guide ?

F. D. : Le Comité Union et Progrès, CUP (c'est le nom officiel du mouvement animé par les Jeunes-Turcs), était en fait arrivé au pouvoir une première fois en juillet 1908[1] mais l'a perdu à l'été 1912. Il revient au pouvoir par un coup d'État en janvier 1913, donc. Il est composé majoritairement de Turcs de Macédoine et des Balkans, c'est-à-dire des gens qui ont été touchés, personnellement et dans leur famille, par la perte des territoires balkaniques à l'issue de la première guerre de 1912.

Le coup d'État qui porte les Jeunes-Turcs au pouvoir en 1913 a été en quelque sorte un coup d'État des réfugiés des Balkans. Ils ont d'abord tout fait pour ne pas perdre leur patrie, allant jusqu'à tenter de changer par des transferts de populations la composition ethno-religieuse des terres en Macédoine (en déportant des chrétiens en Anatolie et en y installant des musulmans). Mais c'est un échec. Ils se tournent alors vers l'Anatolie, avec la volonté de renforcer son caractère musulman et turc, en modifiant la population des régions majoritairement non turques et non musulmanes.

Les Jeunes-Turcs, comme beaucoup de mouvements de la fin du XIXe siècle, croient en la science comme en une religion. Ils se sont approprié un social-darwinisme qui leur enseigne que pour survivre il faut être fort, mais surtout avoir une approche scientifique de la réalité. Pour eux, celle-ci devient une nécessité vitale.

L'H. : Leur programme, c'est de construire une nation turque forte et moderne ?

F. D. : Oui. Pour turciser l'Anatolie, ils vont utiliser tous les moyens de l'ethnographie moderne : les cartes, les statistiques et les enquêtes. Si l'on en croit les rapports du consulat français d'Istanbul, c'est dès les lendemains du coup d'État de 1913 que les Jeunes-Turcs ont envoyé des scientifiques, des sociologues notamment, pour des missions ethnographiques en Anatolie.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la politique démographique des Jeunes-Turcs est un projet global, qui touche une dizaine de populations différentes. Juste après le coup d'État de 1913, ils se sont d'abord attaqués aux Bulgares, nombreux bien sûr sur le territoire qui est aujourd'hui la Bulgarie, mais aussi dans la Turquie d'Europe et les territoires orientaux de la Grèce actuelle. Pour assurer la sécurité de la capitale Istanbul, Andrinople est reprise à l'armée bulgare au cours de la seconde guerre balkanique de juillet 1913[2]. Les Bulgares, qui étaient majoritaires en Thrace, sont alors chassés. En fait,

Réfugiés arméniens en Syrie fuyant leurs oppresseurs, 1915. À partir de mai 1915, les Arméniens sont déportés dans des marches épuisantes vers les déserts de Mésopotamie ; beaucoup mourront de faim, de soif, de fatigue, de maladie.

la frontière européenne de la Turquie actuelle est dessinée à ce moment-là.

La seconde cible a été les *Roums* (Grecs orthodoxes de l'empire, distingués des Grecs du royaume de Grèce) : en dehors d'Istanbul, ils étaient surtout nombreux dans la région égéenne, en Cappadoce et dans la région du Pont, au sud-est de la mer Noire. Devenue ville frontalière après l'occupation des îles égéennes par la Grèce, Smyrne et sa région sont soumises à la terreur. Les attaques des bandes musulmanes (composées majoritairement de réfugiés macédoniens et crétois), qui sèment la panique, et le boycott économique, qui affame les populations, ont été les deux instruments essentiels utilisés pour forcer les *Roums* à émigrer. Mais les Jeunes-Turcs continuent de prétendre que c'est un mouvement « volontaire ». En effet, les Jeunes-Turcs ne veulent pas que cette expulsion puisse devenir un *casus belli* pour le royaume de Grèce.

« Jusqu'en 1914 les Arméniens sont bien intégrés dans l'empire »

Avec la décision d'entrer dans la guerre aux côtés de l'Allemagne, cette politique changera. Les *Roums* qui habitaient tout au long de 2000 kilomètres de côtes sont déportés vers l'intérieur de l'Anatolie, en région majoritairement musulmane. Inversement, des milliers de musulmans des Balkans sont incités par les Jeunes-Turcs à émigrer pour être installés dans les villages non musulmans (on les appelle les *muhadjir*). Cette démarche pour résoudre les problèmes en manipulant la composition ethnique de la population trouvera sa conclusion avec la décision de déportation générale des Arméniens.

L'H. : Quelle place les Arméniens occupent-ils dans l'empire à la veille de la Première Guerre mondiale ?

F. D. : On estime leur population à la veille de la Première Guerre mondiale à 1,5 million environ. Ils sont nombreux surtout dans les vilayets (provinces) de Van, Bitlis, Erzurum, Sivas et Istanbul *(cf carte, p. 10)*. Jusqu'à cette date, les Jeunes-Turcs n'avaient pas développé d'hostilité à leur encontre. A Salonique, le nationalisme jeune-turc était d'abord dirigé, je l'ai dit, contre les *Roums* et contre les Bulgares. Les Jeunes-Turcs admiraient le niveau intellectuel des Arméniens, plus nombreux à être éduqués à l'occidentale dans les écoles des missionnaires, et entretenaient souvent des relations très étroites avec les organisations arméniennes : l'alliance du Comité Jeune-Turc Union et Progrès avec la FRA Dachnaktsoutioun (la Fédération révolutionnaire arménienne) a duré jusqu'en 1914.

Notes

1. Cf. F. Georgeon, « 1908 : la folle saison des Jeunes-Turcs », *L'Histoire* n° 334, septembre 2008, pp. 72-77.

2. Les Turcs sont cette fois alliés aux Serbes, aux Grecs et aux Roumains contre les Bulgares.

DATES

1913 : *coup d'État des Jeunes-Turcs. A l'issue de la seconde guerre balkanique, les Bulgares sont chassés de Thrace. Les Grecs de la région de Smyrne sont soumis à la terreur.*

1914, février : *« réforme de l'Arménie », plan signé par le sultan sous la pression des puissances occidentales et de la Russie.*

1er novembre : *l'Empire ottoman entre en guerre au côté de l'Allemagne.*

1915, janvier : *à Sarikamich, les Ottomans sont défaits par les Russes ; élimination des soldats arméniens de l'armée ottomane.*

Mars : *déportation des Arméniens de Dörtyol et de Zeytoun.*

20 avril-19 mai : *soulèvement de Van perdue par les Ottomans.*

24 avril : *rafle de centaines d'Arméniens à Istanbul.*

Mai-octobre : *déportation des Arméniens vers la Mésopotamie. Les massacres culminent entre le 19 mai et le 29 août.*

L'H. : Tout change avec la Première Guerre mondiale ?

F. D. : Avant l'entrée en guerre, s'est produit un événement très important : la réforme de la partie orientale de l'Anatolie, connue en Occident sous l'appellation « réforme de l'Arménie », document qui fut signé par le sultan, sous la pression des puissances occidentales, en février 1914. Inspiré par la Russie, le plan prévoyait la nomination de deux inspecteurs généraux étrangers, dotés des pleins pouvoirs, qui devaient administrer et superviser tout un train de réformes en faveur des Arméniens de l'Anatolie orientale. Cette réforme, qui était considérée par le CUP comme un premier pas vers l'indépendance de ces régions, signifiait aussi l'intrusion des Russes jusqu'au cœur de l'Anatolie, désormais considérée par les Jeunes-Turcs comme le « foyer turc ». Son effet sera déterminant dans la politique anti-arménienne menée en 1915.

« Résolus à "débusquer" les Arméniens un par un »

L'H. : Pourquoi l'Empire ottoman entre-t-il en guerre aux côtés de l'Allemagne en 1914 ?

F. D. : Les Jeunes-Turcs admiraient l'Allemagne, sa civilisation et sa puissance militaire. L'école allemande (prussienne) jouissait d'un grand prestige auprès des officiers ottomans. Ils ont cependant attendu jusqu'à la fin d'octobre 1914 avant de s'engager aux côtés des Allemands. Ils craignaient en effet la Bulgarie, puissance ennemie pendant les deux guerres balkaniques et pays le plus proche de la capitale Istanbul. Mais, à la fin de 1914, ils sont persuadés que les Allemands vont gagner la guerre et leur activisme les pousse à agir, et à agir vite. Ils espèrent de la guerre des gains de territoire.

L'H. : C'est dans ce contexte de guerre que les Jeunes-Turcs s'en prennent aux Arméniens ?

F. D. : Parmi les Jeunes-Turcs, un petit groupe est décidé (je reprends leur vocabulaire) à « régler » la question arménienne et à « débusquer » un par un tous les Arméniens. C'est pour cela qu'a été préparé un document secret, le cahier de Talat Pacha, un des dirigeants Jeune-Turc, alors ministre de l'Intérieur. Il s'agit d'un ensemble de textes, de statistiques et de cartes, regroupés (très probablement) au printemps 1916, et dont les informations statistiques datent de 1914, avant la guerre. Si ces documents sont précieux, c'est qu'ils n'ont pas été établis à des fins de propagande ou de publication, mais à des fins opérationnelles.

L'H. : Qu'y a-t-il dans le cahier de Talat Pacha ?

F. D. : Ce cahier tient une comptabilité des Arméniens dans l'empire. Il dresse notamment un état des lieux en 1914 et un autre après les déportations.

L'Empire ottoman en 1914

A la veille de la Première Guerre mondiale, l'Empire ottoman a perdu quasiment tous ses territoires européens. Les Jeunes-Turcs, au pouvoir depuis 1913, et pour la plupart originaires de ces régions perdues, vont se replier sur l'Anatolie qu'ils vont chercher à « turciser », en expulsant, dès 1913, les minorités non turques.

C'est de là que vient le chiffre de 1,5 million d'Arméniens dans l'empire en 1914 (les Jeunes-Turcs avaient fait établir secrètement des statistiques qui aboutissaient à un total de 1,2 million d'Arméniens, mais ce n'est pas le chiffre qu'ils ont finalement retenu, considérant que tous les Arméniens ne s'étaient pas fait recenser).

Dans ce cahier, tout est enregistré : le nombre d'orphelins arméniens, de femmes arméniennes, les biens arméniens. L'État de Talat Pacha est une grande machine de comptage. Il faut dire que l'homme est puissant : ministre de l'Intérieur à partir de 1913 puis grand vizir, c'est-à-dire à peu près Premier ministre, en 1917-1918, il a, au-delà de son pouvoir politique, les moyens techniques d'observer, de coordonner et de maîtriser tous les détails de la déportation. Ce que nous montre ce cahier, c'est que c'est bien le ministre de l'Intérieur qui tient le premier rôle et non, comme on l'avance souvent, le dirigeant Jeune-Turc Enver Pacha.

« L'État devient une machine de comptage »

L'H. : Ce cahier, on ne le connaissait pas ?

F. D. : Certains extraits du cahier de Talat Pacha avaient été dévoilés en 2005 dans le quotidien turc *Hürriyet* par le journaliste Murat Bardakçi. Celui-ci, qui affirme l'avoir obtenu de la famille de Talat Pacha, l'a publié en entier en décembre 2008[3].

A côté de ce cahier, il y a des sources inexploitées, des télégrammes codés relatifs au pouvoir des Jeunes-Turcs qui se trouvent dans les archives ottomanes à Istanbul – ce qu'on appelle « télégrammes de Talat Pacha » – et que j'ai pu consulter. Il s'agit de trois fonds essentiels : DH.SFR (ministère de l'Intérieur. Bureau du chiffre) qui comprend les télégrammes codés ; DH.EUM.2.Sube (ministère de l'Intérieur. 2e section de la Direction générale de la sûreté, fonds ouvert en 2005) qui inclut les réponses des provinces aux télégrammes codés ; EUM. KLU (ministère de l'Intérieur. Direction générale de la sûreté. Correspondance générale) où se trouvent les cartes et les statistiques ethnographiques. Ces documents éclairent la démarche de l'administration. Et le personnage qui joue ici un rôle central est toujours Talat Pacha.

L'H. : Ces télégrammes codés, vous n'avez pas été le premier à les consulter ?

F. D. : Non, bien sûr. Ces télégrammes codés sont au cœur de la controverse, depuis la parution en 1920 de l'ouvrage du journaliste Aram Andonian, un recueil de documents « officiels » grâce auxquels il soutenait que Talat Pacha avait ordonné l'extermination des Arméniens[4]. Je pense avec beaucoup d'autres que certains de ces documents sont des faux. Mais ils ont eu le mérite d'attirer l'attention des chercheurs sur les fonds DH.SFR du ministère de l'Intérieur. Pour la première fois, en 1995, deux historiens, Ara Sarafian et Hilmar Kaiser, ont essayé d'y travailler. Très vite cependant les relations se sont tendues entre les fonctionnaires des archives ottomanes et les deux chercheurs,

Mobilisation patriotique à Istanbul, le 7 octobre 1914, peu avant l'entrée en guerre de la Turquie.

BETTMANN/CORBIS

DATES

1915, 21 juin : *ordre de déportation de tous les Arméniens d'Anatolie orientale.*

1918 : *capitulation de l'Empire ottoman. Proclamation de la République arménienne sur le territoire russe.*

1919 : *à Istanbul, condamnation à mort par contumace de Talat Pacha, Enver Pacha, Djemal Pacha et du docteur Mehmed Nazim, principaux auteurs du génocide.*

1986 : *rapport Whitaker de l'ONU ; première reconnaissance du génocide arménien dans un document international.*

1991 : *indépendance de l'Arménie soviétique.*

2001 : *le Parlement français vote une loi qui « reconnaît le génocide arménien ».*

2007 : *assassinat du journaliste arménien Hrant Dink à Istanbul.*

2008 : *pétition lancée par des intellectuels turcs demandant pardon aux Arméniens.*

La carte de Talat Pacha

La déportation des Arméniens débute en mars 1915 à Dörtyol et Zeytoun. Dans un climat de défaite et alors que les Arméniens fuient ou se révoltent, les armées perpètrent des massacres en mai-juillet. Entre-temps, Talat Pacha a ordonné la déportation de tous les Arméniens d'Anatolie orientale et imagine la nouvelle carte de la Turquie, reconstituée ici.

GETTY IMAGES

Ci-contre : Mehmet Talat Pacha, vers 1915. Il fut ministre de l'Intérieur puis Premier ministre (1917-1918). Condamné par contumace à Istanbul en 1919, il fuit à Berlin où il est assassiné en 1921 par un rescapé arménien. Page de droite : le gouverneur de Syrie, Djemal Pacha, qui organisa les premières déportations en février 1915. Mais c'est lui qui, dans l'été, a cherché à améliorer le sort des déportés dans sa province. Les gouverneurs de province ont été des relais décisifs dans la politique anti-arménienne.

« Talat Pacha, alors ministre de l'Intérieur, tient le premier rôle »

qui ont finalement été exclus des archives[5]. L'événement a accru la méfiance du monde scientifique envers ces documents. C'est à cette époque que j'ai commencé à travailler dans les archives ottomanes.

L'H. : Que trouve-t-on dans ces télégrammes codés ?

F. D. : C'est dans ces télégrammes que, pour la première fois, selon mes recherches, Talat Pacha établit pour chaque province des « seuils » que la population arménienne ne doit pas dépasser (ainsi le 12 juillet 1915, le 5 août, le 27 octobre, etc.) ; mais on comprend toujours à travers ces télégrammes que la décision a été prise bien avant. Dans les régions concernées par la « réforme » de 1914 et que menaçait le projet d'indépendance (soit celles de Diyarbakir, Sivas, Trabzon, Van, Bitlis, Erzurum et Mamuretulaziz *(cf. carte, ci-contre)*, plus un seul Arménien ne doit rester. Ailleurs, on prévoyait des pourcentages de 2 % pour Alep, 5 % pour les autres régions d'Anatolie et 10 % dans les régions désertiques de Deir ez-Zor, Damas et Mossoul.

Précisons, comme je l'ai montré dans mon livre de 2001[6], qu'à la même période le pouvoir jeune-turc a déplacé et dispersé d'autres populations non turques (Kurdes, Albanais, Bosniaques, Circassiens, etc.) avec toujours le même objectif : en limiter la proportion à un seuil variant en Anatolie de 5 à 10 %. Mais, pour ces populations, la décision n'a pas eu les mêmes conséquences meurtrières que pour les Arméniens.

D'où viennent ces pourcentages ? Je pense que les Jeunes-Turcs ont cru que si on limitait une population déplacée à cette proportion, elle serait facilement assimilée et absorbée par la population locale.

L'H. : Comment est-on passé du projet de déportation au massacre ?

F. D. : La guerre a accéléré les choses. Dès la déclaration de guerre, les 1er-5 novembre 1914, la situation est catastrophique pour les armées ottomanes et va en se dégradant. L'attaque de Sarikamich, dans le Caucase, en décembre 1914-janvier 1915, où près de 100 000 soldats ottomans meurent, de froid pour la plupart, entraîne l'échec de l'offensive contre la Russie et ouvre l'Anatolie aux armées du tsar. Avec la défaite de Suez en janvier-février 1915

DJEMAL PACHA

BETTMANN/CORBIS

contre les Britanniques, et surtout la bataille des Dardanelles, cette expédition navale franco-britannique de février 1915 pour forcer les détroits et occuper Istanbul, la situation s'aggrave encore. En effet, l'expédition navale des Alliés puis leurs tentatives de débarquement à partir du 25 avril 1915 menacent directement la capitale : dans ces conditions, comme le disait Enver Pacha au consul américain, *« on ne peut pas se permettre une attaque dans le dos »*, c'est-à-dire en Anatolie orientale.

L'H. : C'est à ce moment-là que se déclenche l'offensive contre les Arméniens ?

F. D. : Trois étapes se succèdent : une étape policière après la défaite de Sarikamich ; une étape de déportation après la défaite de Suez ; une étape de massacres après l'échec de l'incursion ottomane en Russie et surtout après la prise de Van par les Arméniens soutenus par les Russes.

1) Première étape, policière : lors de la bataille de Sarikamich en décembre 1914, l'armée ottomane a identifié quelques *comitadji* (agitateurs nationalistes) arméniens parmi l'armée russe ; de plus, une petite partie des Arméniens ont déserté des troupes ottomanes. La conséquence a été la traque impitoyable des activistes des organisations arméniennes.

2) Deuxième étape, celle de la déportation : Djemal Pacha, commandant défait par les Anglais à la bataille de Suez en février 1915, prend pour cibles, à son retour à son quartier général à Damas, les Arméniens de Dörtyol et de Zeytoun. Le premier bourg est alors le chef-lieu d'une préfecture côtière, considéré comme un point de débarquement potentiel pour les Alliés. Quant à Zeytoun, plus au nord, dans la région de Marache, c'est un point de ralliement pour les jeunes Arméniens fuyant le service militaire. Après quelques affrontements armés avec les Arméniens, Djemal Pacha prend la première décision de déportation, en février 1915, des familles de « rebelles » de ces deux régions vers la province de Konya.

Dans le secret des archives ottomanes

Parmi les sources qui ont été publiées jusqu'à présent, le cahier de Talat Pacha reste le document primordial : il regroupe textes, cartes, statistiques datant de 1914 à 1916 et a été réuni certainement au printemps 1916. Des extraits en ont été publiés en 2005 par le journaliste Murat Bardakçi qui l'a fait paraître dans sa totalité en décembre 2008.

DR

Télégramme codé du 24 août 1914.

Le deuxième document est le Livre bleu du Parlement britannique, *The Treatment of Armenians in the Ottoman Empire, 1915-1916*, rédigé par James Bryce et Arnold Toynbee et rendu public en 1916 (il a été réédité par A. Sarafian en 2005).

Enfin, le fonds DH.SFR que j'ai moi-même utilisé pour mon ouvrage de 2001 et 2008, fonds du ministère de l'Intérieur, bureau du chiffre. C'est là qu'on trouve les télégrammes codés envoyés par Talat Pacha et qui permettent de suivre les décisions de déportation au jour le jour.

Signalons également les registres des cours martiales ottomanes, qui viennent d'être publiés (V. Dadrian et T. Akçam, Istanbul, Bilgi Üniversitesi, 2009).

Par ailleurs, il faut consulter les archives des organisations politiques arméniennes, en tête celles de la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA). La plus importante source est constituée par les données statistiques de 1912 du patriarcat arménien, source que Raymond H. Kévorkian et Paul B. Paboudjian ont utilisée *(cf. Pour en savoir plus, p. 21)*. Autre source arménienne : une enquête sur les Arméniens qui se sont enfuis en Russie, conduite par la revue arménienne *Azgagrakan handes*, en septembre 1915.

Reste que certaines archives dont on a besoin pour comprendre pleinement les événements sont toujours fermées, en particulier les archives militaires turques, les plus importantes pour la question des Arméniens.

En photo : le télégramme secret du 24 août 1914 dans lequel Talat Pacha ordonne l'installation de nomades turcs dans des villages évacués – très probablement arméniens. Il explique ainsi qu'il faut *« profiter de ce moment favorable »*, *« puisqu'il n'y a plus d'obstacle »*.

F. D.

« Hommes et femmes furent séparés… »

L'avocate turque Fethiye Çetin a reconstitué l'itinéraire de sa grand-mère arménienne, Heranus Gadarian, alors enfant, qui fut enlevée, convertie et « turquifiée » dans une famille musulmane.

« A Palu, hommes et femmes furent séparés. Les femmes furent parquées dans la cour de l'église. Les hommes restèrent dehors. Après un certain temps, les femmes entendirent des cris d'horreur provenant de l'extérieur. Les murs de la cour étant très hauts, elles ne purent voir ce qui se passait. Mères, grands-mères et enfants se regardaient avec des yeux terrifiés et, tremblants, s'accrochaient les uns aux autres.

» Heranus et ses frères s'agrippèrent à leur mère, terrifiés. Malgré cette horreur, Heranus ne pouvait pas dominer sa curiosité. Quand elle vit une petite fille monter sur les épaules d'une autre pour voir dehors, elle alla à côté d'elles. La fille qui avait regardé par-dessus le mur redescendit, mais il lui fallut beaucoup de temps pour pouvoir dire ce qu'elle avait vu. Heranus se souviendra des paroles de la petite fille toute sa vie : "Ils coupent la gorge des hommes et les jettent dans la rivière." »

Fethiye Çetin, Le Livre de ma grand-mère, *La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2006, pp. 68-69, rééd. « L'Aube Poche », 2008.*

La nouvelle de cette déportation panique les Arméniens d'Istanbul. Beaucoup plus à l'est, le 20 avril, les Arméniens de Van commencent à dresser des barricades. Le 24 avril, les notables arméniens d'Istanbul sont arrêtés tandis que l'idée se fait jour de déporter les Arméniens vers les déserts de la Mésopotamie, entre Alep et Deir ez-Zor. Dans l'histoire de l'humanité, c'est la première fois qu'une population est déportée vers cette région inhospitalière.

Une panique générale s'empare des Arméniens, persuadés que les Jeunes-Turcs entreprennent leur extermination systématique. Dans ce climat de terreur, la résistance de Van se transforme en rébellion et l'armée ottomane perd le centre du *kaza* (arrondissement) de la ville. Istanbul ordonne alors l'évacuation, d'abord limitée (le 9 mai 1915), puis totale (le 23 mai 1915) des Arméniens des provinces d'Erzurum, Van et Bitlis. Cependant, ces ordres ne sont pas exécutés par les gouverneurs ou ne sont exécutés que partiellement. Une grande partie de la population arménienne de cette région s'est réfugiée en Russie. Cette désertion a accéléré la brutalisation de la politique du CUP, pour lequel désertion était synonyme de danger, statistiquement et militairement. Chaque déserteur arménien pouvait se transformer en soldat russe – certains de ces déserteurs s'étaient d'ailleurs déjà enrôlés et avaient attaqué des villages musulmans. De plus, la population arménienne pouvait être ramenée par l'armée russe dans les régions que celle-ci occuperait, ce qui pourrait présenter une menace statistique dans le futur.

« Les grands massacres ont lieu après la chute de Van, le 19 mai »

3) C'est dans ce climat d'échec de la déportation et de perte de Van que l'armée recule vers l'intérieur. Toutes les unités, régulières et irrégulières, y compris les régiments tribaux (kurdes) de cavalerie *(achiret suvari alaylari)*, ceux que James Bryce et Arnold Toynbee appelaient dans leur rapport de 1916 *« les bataillons des bouchers de Djevdet Bey »*[7], perpétrèrent des massacres de masse. Je ne suis pas certain des dates, mais je peux dire que les massacres eurent lieu de la fin mai à août 1915. C'est-à-dire au moment où Talat Pacha ordonne par un télégramme codé le 21 juin 1915 l'évacuation de *« tous les Arméniens sans exception »* des provinces qui étaient incluses dans la réforme de 1914. C'est alors que la déportation et le massacre se sont croisés.

Une grande partie des Arméniens déportés qui étaient arrivés dans les régions désertiques ont été maintenus là, dans des sortes de camps de concentration *(ermeni mintikalari)* – sur lesquels on ne dispose malheureusement que de très peu d'informations.

L'H. : Quels ont été les acteurs de ces déportations et massacres ?

F. D. : Il y a d'abord l'Organisation spéciale (*Teshkilat-i Mahsusa*, OS), une organisation secrète paramilitaire créée par le CUP probablement en 1914, et qui est considérée par de nombreux chercheurs comme l'acteur principal des massacres de masse. On ne pourra pas mesurer son rôle avant que ses archives, qui se trouvent très probablement dans les archives militaires à Ankara, soient ouvertes. On sait que cette organisation, fondée durant les opérations démographiques anti-*Roums*, a été largement utilisée sur le front russe ; elle a eu d'abord comme mission de semer la terreur dans les territoires russes. Ses rangs furent grossis par la li-

Notes

3. M. Bardakçi, *Talât Pasa'nin Evrak-i Metrûkesi*, Everest, 2008.

4. A. Andonian, *Documents officiels concernant les massacres arméniens*, Imprimerie H. Turabian, 1920.

5. A. Sarafian, « The Ottoman Archives Debate and the Armenian Genocide », *Armenian Forum* 2/ 1, 1999, pp. 35-44.

6. F. Dündar, *Ittihat ve Terakki'nin Müslümanları Iskân Politikası, 1913-1918* (« La politique d'installation des musulmans menée par le Comité Union et Progrès »), Istanbul, Iletisim yayinlari, 2001.

GETTY IMAGES

Cadavres d'enfants arméniens. Cette photographie a été prise par Armin T. Wegner, infirmier de l'armée allemande envoyé sur le front turc. Il a été témoin du génocide et, malgré l'interdiction de sa hiérarchie, a pris des clichés dans les camps de déportés arméniens de Ras ul-Aïn, Rakka, Alep et Deir ez-Zor, en 1915-1916. A gauche : un Arménien (peut-être un prêtre) pendu par les Turcs à Istanbul pendant la Première Guerre mondiale.

COLLECTION ROGER VIOLLET

bération de prisonniers de droit commun. Lorsque l'offensive dans le Caucase russe s'est achevée, et surtout après la chute de Van, le 19 mai 1915, les troupes de l'OS se sont repliées vers l'intérieur avec l'armée, en se livrant au passage à des actes massifs de violence.

L'armée ottomane aussi a déporté les Arméniens. Par la loi du 27 mai 1915, elle était en effet autorisée, sans accord préalable du pouvoir central, à « *transférer* » et « *à mettre un terme, immédiatement, avec la plus grande rigueur, et en utilisant la force armée, à toute agression et résistance* ».

Les rapports des consuls

Extrait d'un rapport du consul américain d'Alep, Jesse B. Jackson, 5 juin 1915 : « Une véritable marée humaine d'Arméniens se déverse dans Alep à partir des villes et villages environnants. *[…]* Ils arrivent tous avec une lourde escorte armée, habituellement de 300 à 500 personnes à la fois, convois d'hommes âgés, de femmes et d'enfants ; tous les hommes jeunes ou dans la force de l'âge ont été enrôlés pour le service militaire. *[…]* Quelques jours de repos *[…]* ; puis ils sont forcés de poursuivre leur voyage pour se rendre dans quelque endroit éloigné où ils ne trouveront ni refuge, ni nourriture, ni aucun moyen d'existence possible. Des voyageurs rapportent qu'ils ont rencontré des milliers d'Arméniens dans des villes comme Anah, sur le fleuve Euphrate, à cinq ou six jours de voyage de Bagdad, où ceux-ci ont été éparpillés dans le désert, voués à la famine ou à la mort par maladie dans cette chaleur accablante, alors qu'ils sont accoutumés à vivre en altitude. »
Extrait d'un rapport du consul allemand de Mossoul, Holstein, à son ambassadeur, 10 juin 1915 : « 614 Arméniens (hommes, femmes, enfants) expulsés de Diyarbakir et acheminés sur Mossoul ont tous été abattus pendant le voyage en radeau *[sur le Tigre]*. Les *kelek [radeaux]* sont arrivés vides, hier. Depuis quelques jours, le fleuve charrie des cadavres et des membres humains. »

Note
7. J. Bryce, A. Toynbee, *The Treatment of Armenians in the Ottoman Empire, 1915-1916*, Livre bleu du Parlement britannique de 1916 republié dans une version non expurgée dans A. Sarafian (dir.), Princeton-Londres, Gomidas Institute, 2005, pp. 121-122.

AKG/ULLSTEIN BILD

Réfugiées arméniennes ayant perdu leur mari, regroupées avec leurs enfants, en septembre 1915 (sans lieu). 850 000 Arméniens sur 1,5 million auraient survécu aux massacres, à la déportation et aux camps.

L'H. : Y a-t-il eu des gens pour s'opposer ou résister à cette politique ?

F. D. : Lorsque, le 21 juin 1915, l'ordre de déportation de « *tous les Arméniens sans exception* » a été donné et l'installation dans la région désertique décidée, Djemal Pacha, commandant de la IVe armée à Damas et gouverneur de la province de Syrie, celui-là même qui avait déclenché la déportation des Arméniens de Zeytoun et Dörtyol en février 1915, a proposé de les installer à Alep, là où les conditions de vie étaient les moins mauvaises. Après une longue discussion avec Talat Pacha et Chükrü Bey (le futur responsable des déportations des Kurdes dans les années 1930), Djemal Pacha n'a obtenu la permission d'installer que 2 % (soit 11 600 Arméniens si on considère que, selon le chiffre officiel, y habitaient 580 000 musulmans) de la population arménienne à Alep. Djemal Pacha avait parfaitement conscience qu'abandonner les Arméniens dans le désert signifiait les condamner à une mort assurée.

« Je n'ai pas trouvé d'ordre d'extermination »

L'autre personnage qui est intervenu est le vali (gouverneur) de la province d'Aydin, Rahmi Bey, qui s'est opposé à la déportation massive des Arméniens de sa région.

L'H. : Peut-on finalement dire qu'il existe un ordre du pouvoir central d'exterminer les Arméniens ?

F. D. : Cette question est d'autant plus sensible que la définition de génocide implique non seulement l'« intention », mais également un ordre, un document écrit. Pour ma part, mon but n'est pas de faire le procès des massacres. Ni même de prouver que le gouvernement avait (ou non) l'intention d'exterminer les Arméniens. Ce que je veux établir, c'est l'importance de la décision de déportation des Arméniens. Si elle a été criminelle, c'est pour trois raisons : 1) les Arméniens ont été déportés en masse vers des déserts où il n'y avait rien pour survivre ; 2) dans le contexte de la guerre, la déportation s'est accompagnée d'attaques de convois, organisées par l'Organisation spéciale, par des unités de l'armée et de la gendarmerie, mais aussi des attaques spontanées de la part des populations locales qui ont abouti à la mort de milliers de gens ; 3) tout cela a été couvert par un gouvernement qui avait connu au XIXe siècle toutes sortes de déplacements de populations et qui ne pouvait en ignorer les conséquences. Surtout, les dirigeants jeunes-turcs, immigrés des Balkans, avaient personnellement mesuré les conséquences destructrices des déportations, avec en tête les épidémies.

La question n'est donc pas celle de l'intentionnalité, mais celle de la conscience qu'avait Talat Pacha du caractère meurtrier de la déportation. Dix mois seulement avant la décision de déportation, Talat Pacha, pour repousser une demande d'installation des *muhadjir* au-delà d'Alep (dans la région de Deir ez-Zor), avait répondu : « *Si nous avions ainsi envoyé et dispersé les muhadjir, tous seraient morts de faim.* » Quelle différence y a-t-il entre cette conscience et l'intentionnalité dont on recherche la preuve ?

L'H. : Ordre ou pas, la responsabilité du pouvoir central est donc lourde ?

F. D. : Bien sûr. Comme chercheur travaillant sur les documents de la bureaucratie des Jeunes-Turcs, je n'ai jamais trouvé d'ordre d'extermination dans les archives ottomanes que j'ai consultées. Cependant, nous n'avons pas encore consulté les archives du CUP et surtout celles de l'Organisation spéciale. De plus, nous savons parfaitement qu'en dehors des échanges officiels de correspondance entre les institutions et leurs représentants, les leaders des Jeunes-Turcs communiquaient de manière privée et cette communication privée permet aussi de comprendre les mécanismes de prise de décision. Par exemple, d'après sa femme, Talat Pacha utilisait le télégramme chez lui, communiquait des nuits entières avec ses amis au sujet des Arméniens. Homme d'État, il savait bien comment procéder pour ne pas toujours donner une dimension officielle aux événements.

Nous n'avons aucune information sur le contenu de la correspondance entre le centre (Talat Pacha) et par exemple le chef de la section politique de l'Organisation spéciale, Bahaeddin Chakir. Figure centrale du CUP bien que n'ayant jamais été député ni ministre, celui-ci fut considéré comme le principal acteur des massacres des Arméniens. Mais, en consultant les documents administratifs qui se trouvent dans les archives ottomanes, on comprend que Talat Pacha et le gouvernement savaient parfaitement ce qu'il advenait des Arméniens. On sait

que Talat a ordonné aux gouverneurs de Diyarbakir (le 12 juillet), d'Ankara (27 juillet) et enfin de tous les provinces (le 29 août) d'arrêter les massacres. C'est à cette date qu'on trouve pour la première fois (pour en nier l'existence) l'expression « politique d'extermination » *(imha siyaseti)*.

Durant les massacres massifs de l'été 1915 perpétrés par les forces auxiliaires et les irréguliers *(bachibozouk)*, le gouvernement s'occupait de collecter photos et documents qui prouveraient que les Arméniens avaient bien un plan de rébellion générale pour justifier la répression aux yeux du monde entier. En quelque sorte, durant les massacres, le gouvernement cherchait à voiler la vérité.

Enfin, le gouvernement s'est occupé de distribuer les orphelins arméniens dans des foyers musulmans ou des orphelinats et de marier les femmes arméniennes avec des musulmans pour leur « assimilation et instruction », selon les termes des Jeunes-Turcs.

L'H. : Quel est le bilan des victimes arméniennes ?

F. D. : Il est très controversé et c'est un enjeu considérable. Je pense que l'on peut estimer le nombre des victimes à environ 650 000.

Mon point de départ est le chiffre de la population arménienne donné par Talat Pacha en 1915 : 1,5 million qui constitue un chiffre plausible.

La vraie difficulté est d'établir le nombre de survivants à la fin de 1918, lors de la chute du pouvoir jeune-turc. Il y eut trois catégories de survivants ; ceux qui ont trouvé refuge au Caucase et en Europe, ceux qui sont restés en Anatolie et ceux qui ont survécu dans les régions désertiques. 1) Les évaluations

Qui sont les Arméniens ?

Sur 6,5 millions d'Arméniens, 2,7 sont en diaspora. Qu'est-ce qui les unit ?

UNE LANGUE ET UNE RELIGION

L'unité du peuple arménien repose avant tout sur une communauté de langue (une langue indo-européenne dotée d'un alphabet propre) et de religion, l'Église arménienne orthodoxe (ou grégorienne, de Grégoire, qui organisa l'Église arménienne vers 300), qui a rejeté le concile de Chalcédoine en 451. Celle-ci compte environ 5 millions de fidèles. Certains Arméniens de l'actuelle Pologne ou de Roumanie cependant ont choisi au XVII^e^ siècle de se rattacher à Rome. Au siècle suivant, s'est constitué un patriarcat arménien catholique de Cilicie, couvrant également la Syrie et le Liban, puis l'Égypte et la Mésopotamie. Cette Église arménienne catholique dont le siège patriarcal a été transféré à Beyrouth après la Première Guerre mondiale compte plusieurs centaines de milliers de fidèles. Enfin, en 1846, des Arméniens protestants fondèrent leurs propres communautés.

AKG/GÉRARD DEGEORGE

Église arménienne de la Sainte-Croix (X^e^ siècle) dans l'île d'Akhtamar sur le lac de Van.

UN TERRITOIRE CONVOITÉ

Sur le plan territorial, l'Arménie a rarement été indépendante, même si un « royaume d'Arménie » a existé au II^e^-I^er^ siècle av. J.-C., puis au IX^e^-X^e^ siècle. A partir de l'ère chrétienne, elle fut le plus souvent dominée par les Romains, les Perses puis par les Arabes, Byzance et les Turcs. Au début du XIX^e^, les Arméniens sont environ 3 millions dont la plupart sujets de l'Empire ottoman et de l'Empire perse ; ils ne sont majoritaires que dans la région de Van. La conquête russe change la donne : l'Arménie orientale est placée sous administration russe en 1828 ; de nombreux Arméniens gagnent le territoire russe. Une Arménie russe se constitue, de plus en plus différente de l'Arménie ottomane. En 1878, les Russes conquièrent, cette fois sur les Ottomans, Kars et les territoires arméniens environnants.

En 1918, alors que les Arméniens ont quasiment disparu de l'Anatolie turque, une République arménienne est créée qui devient République socialiste soviétique en 1920.

En 1991, l'Arménie proclame son indépendance, à quelques mois d'intervalle avec ses voisins géorgiens et azéris. La république, avec Erevan pour capitale, s'étend sur 29 800 km^2 et compte 3,8 millions d'habitants.

LA DIASPORA

Avant 1914 les Arméniens étaient bien intégrés dans l'empire : leur contribution arménienne à la civilisation ottomane fut éclatante. Il subsiste aujourd'hui 60 000 Arméniens en Turquie. Et 2,7 millions en diaspora. Ils sont présents en Russie (1,5 million), aux États-Unis et au Canada (1,2 million), en Syrie et au Liban (900 000), en Afrique (900 000), dans l'Union européenne (700 000, surtout en France), en Iran (500 000) et en Amérique latine (200 000).

de la diaspora varient entre 250 000 et 350 000. Le chiffre de 350 000 a été avancé par le gouvernement de l'Arménie pour obtenir, selon moi, davantage d'aide humanitaire. 2) Pour le deuxième groupe, ceux qui sont restés en Anatolie, y compris à Istanbul, selon le cahier de Talat Pacha, il s'élève à 284 000. 3) Pour le troisième groupe, on ne connaît pas le chiffre de déportés arméniens qui ont survécu à la fin de 1918 dans les camps de concentration situés dans le désert. Dans ces conditions inhumaines, les gens mouraient par milliers de faim, de soif, de maladie. On sait qu'à peu près 500 000 personnes y sont arrivées en 1915, mais on n'a aucun chiffre officiel sur les décès dans les camps de concentration. J'ai estimé à environ 300 000 les survivants à la fin de 1918.

« Dans les camps en plein désert, la mortalité est effroyable »

Si l'on fait le total, on peut estimer qu'environ 850 000 Arméniens auraient survécu, et 650 000 auraient péri au cours de la déportation, des massacres ou dans les camps.

L'H. : Quels sont les Arméniens qui ont échappé à la déportation ?

F. D. : Certaines régions et certaines familles ont – dans une certaine mesure – été épargnées. Même si elles ont connu des déportations individuelles, politiques, trois provinces (Istanbul, Edirne et Aydin dans la région égéenne) n'ont pas été le cadre de déportations massives, de déportations de populations entières (sans distinction). Pour Istanbul et Edirne, les autorités craignaient d'avoir à expliquer au monde civilisé la déportation de populations vivant en terres européennes.

Pour Aydin a également joué un facteur personnel, le rôle du gouverneur (vali) Rahmi Bey, mais aussi le fait que, dans cette région, le souci essentiel des dirigeants jeunes-turcs – dont faisait partie Rahmi Bey – était l'importance démographique et le pouvoir économique des *Roums*. Les Arméniens étaient alors considérés comme un contrepoids.

Trois catégories de familles ont également en principe échappé à la déportation : les familles d'artisans, les familles des soldats et les Arméniens protestants ou catholiques. La notion de « famille » *(aile efradi)*, telle qu'elle avait été définie par les Jeunes-Turcs, excluait les garçons au-dessus de 15 ans, et les filles mariées au-dessus de 15 ans. Ceux-ci devaient donc être déportés. Les Arméniens qui échappaient aux déportations devaient cependant être séparés et répartis dans des villages musulmans, sans jamais dépasser un seuil de 5 % de la population totale.

L'H. : Quelles sont les autres populations qui ont été touchées par la politique ethnique des Jeunes-Turcs ?

F. D. : Lorsque, à partir du printemps 1915, le pouvoir eut estimé que la question arménienne était « résolue » par la déportation et les massacres, intervient l'arrivée massive des musulmans fuyant les régions occupées par la Russie. Ces réfugiés qui étaient l'objet de représailles de la part des organisations arméniennes sont séparés par les Jeunes-Turcs en Kurdes et Turcs. Les Kurdes sont déportés et installés dans les régions turques avec un seuil plafond de 5 %, et les Turcs sont installés dans les régions kurdes, pour briser la concentration démographique des Kurdes.

Les autres musulmans non turcs (Albanais, Bosniaques, etc.) ont eux aussi été dispersés, avec toujours cet objectif de limiter leur population entre 5 et 10 %, dans les régions turques. Durant toutes ces opérations, Djemal Pacha fit aussi déporter des milliers de familles d'Arabes syriens en Anatolie, une politique brutale qui sera un des arguments de la révolte arabe. Il a également voulu déjudaïser la Palestine. Au début, toutes les organisations sionistes étaient visées, leurs chefs déportés en Anatolie, leur capital confisqué et surtout les Juifs non ottomans expulsés. Sous la pression de l'opinion publique internationale, cette expulsion fut stoppée. Talat Pacha avait même alors l'idée de déporter les Juifs des kibboutz, et d'y installer les *muhadjir* ! Si ce projet ne fut pas exécuté, c'est pour deux raisons ; la réaction mentionnée plus haut et la priorité donnée par les Jeunes-Turcs à l'Anatolie.

SERKAN SENTURK/AP/SIPA

Manifestation à Istanbul le 19 janvier 2008 pour l'anniversaire de la mort du journaliste turc d'origine arménienne Hrant Dink assassiné un an plus tôt par un membre d'un groupuscule nationaliste.

« Pourquoi nous demandons pardon… »

Entretien avec Ahmet Insel, enseignant à l'université francophone Galatasaray d'Istanbul et l'un des initiateurs d'une pétition qui fait grand bruit en Turquie.

DR AHMET INSEL

« L'idée de cette pétition remonte à un an et demi environ et est venue de Cengiz Aktar, lui aussi universitaire, spécialiste des questions européennes ; il a été rejoint par un juriste et politologue, Baskin Oran, par un journaliste, chroniqueur réputé, Ali Bayramoglu, et par moi-même. Nous voulions proposer une pétition exprimant le partage de la douleur avec nos frères arméniens et demandant pardon ; nous voulions qu'elle soit simple, ouverte à tous et qu'elle reste en ligne assez longtemps pour accueillir le plus grand nombre possible de signataires de toute la Turquie et pas seulement les 150 ou 200 intellectuels d'Istanbul et d'Ankara qui signent régulièrement les pétitions. La seule condition pour signer, c'est d'être citoyen turc. Il a fallu mettre en place des dispositifs de contrôle et de protection contre les attaques informatiques. Nous nous sommes refusé à penser à l'opportunité politique de notre démarche.

» Le texte a fait l'objet de multiples discussions : autour du mot pardon, de l'emploi ou pas du terme génocide. Finalement nous avons opté pour le terme employé à l'époque par les intellectuels arméniens, "grande catastrophe".

» Nous avons finalement abouti à ce texte : *"Ma conscience ne peut accepter que l'on reste indifférent à la Grande Catastrophe que les Arméniens ottomans ont subie en 1915, et qu'on la nie. Je rejette cette injustice et, pour ma part, je partage les sentiments et les peines de mes sœurs et frères arméniens et je leur demande pardon."*

« Nous voulons contribuer à casser un tabou »

» A ce jour (20 janvier 2009) nous avons recueilli environ 30 000 signatures et il en arrive entre 75 et 100 par jour.

» Nous voulons contribuer à soulever le couvercle qui étouffe notre mémoire, à mettre sur la place publique secrets de famille et secrets d'État, à casser un tabou, à pousser les gens à s'informer. Après l'assassinat du journaliste arménien d'Istanbul Hrant Dink, le 19 janvier 2007, la demande de pardon est devenue un besoin irrépressible. Pardon aux Arméniens d'aujourd'hui, à leur mémoire marquée de façon indélébile ; et pardon non pas exactement pour ce qui s'est passé mais parce que cette douleur est niée, parce que ces faits sont minimisés ; pardon pour la poursuite obstinée de cette dénégation. Nous voulons leur montrer que dans la société turque actuelle un nombre important de personnes ont pleine conscience de la gravité de ces faits et portent la douleur des Arméniens ; montrer qu'il n'y a pas un bloc du refus de reconnaître les crimes commis. Cela ne veut pas dire que nous nous considérons responsables de ce qui s'est passé en 1915. La responsabilité incombe à l'État.

» Notre démarche s'inscrit dans un processus, en cours depuis une dizaine d'années, de confrontation des Turcs avec leur histoire récente. La génération avant la mienne connaissait des faits, en particulier dans les familles originaires de l'Est. On savait que dans tel ou tel ravin il y avait eu des massacres, que telle ou telle rivière avait roulé des flots de sang… Mais ma génération a été élevée dans le silence. C'est l'assassinat du consul général de Turquie à Los Angeles, en janvier 1973, par un jeune Américain d'origine arménienne, qui m'a fait prendre conscience du problème et j'ai découvert les faits à la même époque, dans un manuel très nationaliste, mais qui du moins les mentionnait, l'*Histoire de la Libération nationale* par Dogan Avcioglu.

» Sur le plan national, la question du génocide n'est posée à l'intérieur de la Turquie que depuis le premier livre de Taner Akçam paru en turc sur le sujet, en 1999 : *Les Droits de l'homme et la question arménienne. Du Comité Union et Progrès à la guerre de Libération*. Il y a eu une prise de parole des historiens sur un sujet jusque-là éminemment politique. Cela s'est marqué par la conférence de 2005 sur les Arméniens ottomans, sous protection de la police, dans une université privée d'Istanbul (Bilgi). Elle s'est tenue entre historiens turcs, uniquement. A sa suite, d'autres conférences ont été initiées par ceux qui refusent le génocide, mais du moins la question était posée dans le pays et discutée selon les règles universitaires. Il y a eu aussi une avalanche de publications ou d'expositions redonnant à ces Arméniens, dont l'existence même avait été si longtemps passée sous silence, leur place dans la société ottomane finissante.

» Dans un pays où le nationalisme est à fleur de peau, nous savions néanmoins qu'il y aurait des réactions à notre pétition. Les réactions officielles ont été fortes, mais plus retenues que d'habitude ; nous avons reçu des menaces, des injures en nombre, une plainte a été déposée auprès du procureur général d'Ankara, en vertu de l'article 301 du Code pénal sur la répression des injures à la turcité. Mais, désormais, l'ouverture d'une enquête en vertu de cet article très controversé est soumise à l'autorisation du ministre de la Justice. Attendons.

» En réciproque, une pétition pour remercier les signataires de notre texte a été lancée le 19 janvier, jour anniversaire de l'assassinat de Hrant Dink, par les Arméniens de la diaspora (notamment le cinéaste canadien Atom Egoyan). Ni les Turcs ni les Arméniens ne constituent un bloc homogène. Cette hétérogénéité est un gage d'avenir. »

(Propos recueillis par Pierre Chuvin.)

FAYOLLE/SIPA

Inauguration du monument lyonnais du génocide arménien, le 24 avril 2006, date anniversaire de la rafle, en 1915, à Istanbul, de plusieurs centaines de notables arméniens.

La querelle des chiffres

Le bilan des victimes du génocide arménien reste sujet de débat. Les incertitudes concernent d'abord le nombre des Arméniens dans l'Empire ottoman. Selon un recensement officiel de l'Empire, il s'élèverait à 1,2 million en 1914, tandis que Talat Pacha s'appuie sur le chiffre de 1,5 million. Le patriarcat arménien fournit quant à lui le chiffre de 2,1 millions en 1912.

Le débat est encore plus vif en ce qui concerne le génocide. Certains historiens turcs avancent le chiffre de 200 000 morts tandis que les Arméniens ont parfois revendiqué dix fois plus de victimes.

Erik J. Zürcher, quant à lui, dans *Turkey. A Modern History* (2004), avance un chiffre probable compris entre 600 000 et 800 000 morts.

L'H. : Vous êtes vous-même turc. Comment vous êtes-vous intéressé à ce sujet ?

F. D. : Parce que je suis d'origine kurde, la question de l'identité m'a travaillé depuis mon enfance. Membre de la Commission des droits des minorités dans l'Association des droits de l'homme à Istanbul (IHD), j'ai été confronté à la discrimination envers les non-musulmans et surtout à l'évacuation forcée des villages kurdes et à la migration des villageois kurdes. La publication de l'ouvrage de Taner Akçam[8] et surtout la rencontre avec l'historien d'origine arménienne Ara Sarafian m'ont poussé à essayer de faire l'histoire de l'immigration forcée dans l'Empire ottoman. Un article de Benedict Anderson[9] a joué un rôle prépondérant dans mon orientation. Peut-être parce que je suis ingénieur, ma formation initiale en mathématique m'a poussé à déterminer ma problématique essentielle : le rôle de la statistique dans tous les problèmes d'ethnies, de religions et de sectes.

L'H. : Avez-vous rencontré des obstacles ?

F. D. : Non, et une raison en est que je ne travaille pas spécifiquement sur les Arméniens, mais sur les Jeunes-Turcs. En ce moment où les Jeunes-Turcs et leur positivisme sont ouvertement discutés, mes travaux éclairent un autre aspect de leur politique.

L'H. : Vos travaux ont-ils eu des échos en Turquie ? Comment ont-ils été reçus par les Arméniens ?

F. D. : Mon éditeur en est à son troisième tirage en quelques mois, et le livre a été positivement accueilli. Mes travaux n'ont été contestés ni par les Turcs, ni par les Arméniens. A vrai dire, cela m'a étonné.

L'H. : On parle beaucoup en France du livre de Taner Akçam,* Un acte honteux[10]. *Comment situez-vous votre recherche par rapport à ce livre ?

F. D. : J'ai quelques divergences avec Taner Akçam. Selon moi, il n'y a pas eu une décision de massacre bien antérieure aux faits : je pense, je vous l'ai dit, que le massacre a été le produit des circonstances ; la conséquence d'une évolution graduelle des événements, comme l'a vu aussi Donald Bloxham[11]. S'il n'y avait pas eu de déportation en février 1915 à Zeytoun, il n'y aurait pas eu non plus de réaction des Arméniens à Van et à Istanbul. S'il n'y avait pas eu la défaite de l'armée ottomane face aux troupes russes lors de l'offensive menée entre le lac de Van et Ourmiya, la résistance-rébellion de Van n'aurait pas eu lieu. Si Van n'était pas tombé aux mains des Russes grâce à cette révolte, les massacres de masse n'auraient pas eu lieu…

Deuxième point de divergence avec Taner Akçam : je ne pense pas que le gouvernement a ordonné les massacres mais plutôt qu'il a aidé les bourreaux ; en quelque sorte, il a eu pour mission d'assurer la logistique. Pour autant, la déportation n'était ni un prétexte ni un aspect secondaire, mais une décision meurtrière. Pour les Jeunes-Turcs, le danger n'était pas l'arménité mais les déséquilibres démographiques. C'est pourquoi je défends que la politique de turquification du CUP était – avant tout – une opération statistique et mathématique. L'arménophobie s'est développée non pas avant mais après le massacre. Le nationalisme turc ne précède pas le nationalisme arménien. Mais il faut être juste et reconnaître que, même si ses arguments sont parfois discutables, Taner Akçam est le plus énergique des « savants du génocide » *(genocide scholar)* au monde, et c'est grâce à son énergie qu'on parle de ce sujet.

L'H. : Il y a également eu la demande de pardon lancée par des intellectuels turcs en décembre 2008. Cette attitude est-elle nouvelle ?

F. D. : Oui *(cf. entretien avec Ahmet Insel, p. 19)*. En fait, c'est la conséquence du nouvel ordre du monde. La guerre froide aujourd'hui terminée,

Notes

8. T. Akçam, *Türk Ulusal Kimligi ve Ermeni Sorunu* (« La question arménienne et l'identité nationale turque »), Istanbul, Iletisim yayinlari, 1992.

9. B. Anderson, « Recensement, carte et musée », *L'Imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, 2002.

10. T. Akçam, *Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque*, Denoël, 2008.

11. D. Bloxham, *The Great Game of Genocide: Imperialism, Nationalism, and the Destruction of the Ottoman Armenians*, Oxford University Press, 2005.

une des raisons qui avaient conduit ces deux communautés, turque et arménienne, à rester isolées du reste du monde a disparu. Depuis Turgut Ozal (Premier ministre, puis président de 1983 à 1993), la Turquie s'ouvre vers l'Occident, et les intellectuels turcs entretiennent de plus en plus de contacts avec le monde et donc aussi avec les Arméniens (un exemple notable est le Wats, Workshop for Turkish-Armenian Scholars).

Le plus important est que la Turquie d'aujourd'hui fait face sérieusement à son passé jeune-turc et à son idéologie positiviste. Cette idéologie qui domine la Turquie depuis presque un siècle est fondée sur la négation de l'identité kurde, l'extermination des Arméniens et l'éradication de l'islam. Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti de la justice et du développement (AKP) en 2002, ces trois points sont réévalués, rediscutés.

« La Turquie est prête à affronter son passé »

De l'autre côté, chez les Arméniens, deux événements majeurs les ont poussés à communiquer avec les Turcs : l'indépendance de l'Arménie (1991) et la qualification de génocide reconnue aux massacres de Bosniaques à Srebrenica. La décision du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie en 2004, confirmée en 2007, a encouragé le côté arménien qui considérait – avec raison – que les massacres de Medz Yeghern (« la Grande Catastrophe » selon la terminologie arménienne) méritaient la qualification de génocide.

La campagne de demande de pardon est un tournant, mais, jusqu'à présent, seulement 30 000 personnes ont signé ce texte. A une époque où des millions de Turcs peuvent utiliser Internet et facilement signer, je pense que ce chiffre est très faible. Les murs sont brisés mais les ponts ne sont pas encore construits.

(Propos recueillis par François Georgeon.)

POUR EN SAVOIR PLUS

T. Akçam, Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque, *Denoël, 2008.*

D. Bloxham, The Great Game of Genocide, *Oxford University Press, 2005.*

J. Bryce, A. Toynbee, The Treatment of Armenians in the Ottoman Empire, 1915-1916, *A. Sarafian (dir.), Princeton-Londres, Gomidas Institute, 2005.*

V. Dadrian, Histoire du génocide arménien, *Stock, 1996.*

R. Kévorkian, Le Génocide des Arméniens, *Odile Jacob, 2006.*

R. Kévorkian, P. Paboudjian, Les Arméniens dans L'Empire ottoman à la veille du génocide, *Arhis, 1992.*

E. J. Zürcher, Turkey. A modern History, *Londres-New York, I. B. Tauris, 1993, rééd. 2004.*

Notre monde
mode d'emploi

Une démocratie paradoxale

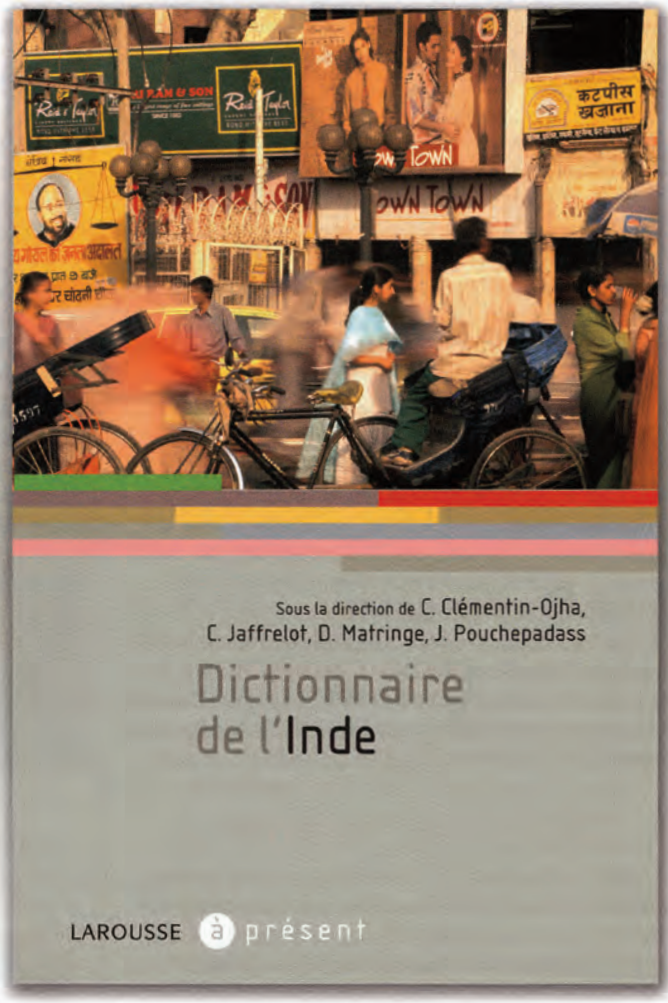

Sous la direction de C. Clémentin-Ojha, C. Jaffrelot, D. Matringe, J. Pouchepadass

Dictionnaire de l'Inde

LAROUSSE à présent

En librairie depuis le 25 mars

26 euros

LAROUSSE